**IIA- La philosophie politique de Hobbes :**

**1) l’état de nature est un état de guerre de tous contre tous ; pourquoi ? (tableau 1)**

- l’homme à l’état de nature, cad la nature humaine, possède deux facultés : les passions, et la raison

- il cherche avant tout, comme tout être vivant, à se procurer du plaisir, à être heureux, et bien sûr à survivre (« loi de la nature ») (« conatus »)

- or, par définition, l’homme, à l’état de nature, a le droit de se gouverner lui-même : il est seul juge de ce qui est bien pour arriver à ses fins. Il a des droits et libertés illimités, cad, il peut faire tout ce qu’il veut pur satisfaire son conatus. Si donc il juge que c’est bien pour lui de s’emparer des biens et/ ou de la vie d’autrui, il en a le droit !

- csq : vivre dans cet état de nature, c’est vivre dans un état d’insécurité absolue : nous vivons dans la peur constante de la mort violente

Il faudra donc en sortir, et ce sera la raison elle-même qui nous donnera la solution : il faut limiter les droits et les libertés de chacun.

**2) le contrat social (tableau 2)**

**- 1ere sortie/ 1er cs :** promesse unanime et volontaire de chacun envers tous de ne rien faire qui aille contre la liberté et les droits d’autrui ; pb : ça ne peut pas fonctionner car une promesse sans peur des conséquences ne vaut rien

- **d’où la nécessité d’un second contrat** : on abandonne tous, toujours de manière volontaire et unanime, nos droits et libertés naturels à un tiers extérieur à nous, appelé Etat : seul ce tiers, individu ou parlement, a le droit désormais de nous gouverner, et de décider à notre place de ce qui est bien pour nous.. cad pour tous !

- Nécessité d’un Etat fort, autoritaire : dû à la nature humaine incapable d’écouter spontanément la voix de la raison, de la justice, de respecter autrui… Il faut donc que l’on ait peur des csq de nos actions …

**- pb :**

- on remplace une peur par une autre..

- il a seul le droit de gouverner.. il est encore à l’état de nature ! or c’est un humain !

**3) il y a bien cependant légitimité de l’Etat** :

- nous l’avons élu, et il nous représente, et nous personnifie, cad :

 - il est notre mandataire, notre délégué : il est « acteur », nous sommes les « auteurs » : il parle en notre nom (cf. persona, masque des acteurs de théâtre !)

 - il nous unifie, il fait de nous un « peuple » ; je deviens, en tant qu’individu, partie d’un tout et c’est le sens même du terme d’Etat (stare : rester debout : cf. substance, identité, non plus personnelle mais collective…)